



La newsletter des Ressources Humaines Internationales

22 janvier 2016 - www.kartea.fr

Au sommaire de ce 2^{ème} numéro de janvier 2016 :

Nous continuons notre zoom spécial sur le Canada avec :

- **L'interview du mois** : Cynthia Guay, experte en ressources humaines à Montréal
- Comparatif et coûts des **écoles françaises au Canada**
- Les **chiffres clés** du Canada
- Zoom sur notre formation : **Droit du travail au Canada** le 26 janvier 2016
- Les prochains **événements KARTEA**

Bonne lecture ! - Emilie Collin, Directrice de KARTEA

L'interview du mois – Cynthia Guay, experte en ressources humaines à Montréal, Québec

1) Qu'attendent les gestionnaires (opérationnels) de la part de la fonction RH au Canada et au Québec en particulier ?

Les gestionnaires (opérationnels) attendent de la fonction RH un soutien au développement de l'entreprise. Tout d'abord, la pénurie de main d'œuvre qualifiée représente un vrai sujet de préoccupation pour les Managers. Ils attendent de la fonction RH une vraie stratégie de recrutement et d'attraction des talents. Le processus de sélection doit être minutieux. Les opérationnels souhaitent une implication forte de la fonction RH pour trouver et développer les compétences techniques qui permettront le développement des entreprises de demain. Ensuite, les opérationnels attendent de la fonction RH une amélioration et une optimisation des processus RH. La recherche de l'efficacité fait partie des priorités. Il faut « épauler » les gestionnaires. L'entreprise nécessite de retenir les talents. En moyenne, les salariés restent 3 ans à un même poste. Cela implique que les RH doivent anticiper et proposer de nouvelles opportunités aux salariés méritants et talentueux pour éviter qu'ils soient « chassés » et ne partent à la concurrence.

2) Si vous deviez indiquer à un professionnel RH français les normes du travail à absolument connaître au Québec, que lui diriez-vous ?

Au Canada les lois du travail sont édictées par les provinces, sauf pour les secteurs d'activité clés désignés au niveau Fédéral. Au Québec, la période de probation (essai) est plus longue et permet à l'employeur de connaître et d'évaluer le salarié sur une période plus longue. La notion de salarié permanent ne représente donc pas la même signification en France et au Québec. La rupture du contrat

de travail à l'initiative de l'employeur est plus difficile après 2 ans d'ancienneté. Après cette étape de 2 ans d'ancienneté, la rupture éventuelle devra suivre la procédure disciplinaire. Le préavis ensuite est progressif selon l'ancienneté du salarié. Au-delà des normes du travail, le gestionnaire RH interviendra sur les thématiques de développement RH.

3) Concernant le recrutement, décrivez-nous une procédure de sélection de personnel au Canada ?

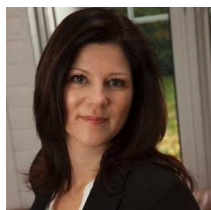
Tout d'abord il faut distinguer le recrutement de personnel en pénurie du recrutement technique. Par exemple, il existe une pénurie de main d'œuvre pour les opérateurs d'usine. Cette population sera

sensible aux méthodes traditionnelles de recrutement, à savoir avec un support annonce en papier ou dans un journal. D'autre part, le recrutement de personnel technique, par exemple les ingénieurs, se réalise via des plateformes de recrutement en ligne, telles qu'indeed, ou bien la version québécoise d'indeed. Le recrutement se réalise aussi via des banques (base de données) de candidats. Lorsqu'il s'agit de l'activité chasse de tête, les réseaux sociaux Facebook et LinkedIn sont très utiles.

4) Que pouvez-vous conseiller aux candidats français qui souhaiteraient postuler dans les entreprises au Québec ?

Je leur conseillerai d'être patients et persévérants. Le marché québécois possède des attentes spécifiques quant aux immigrants, et notamment la compétence linguistique. Même si le Québec est une province où on parle français, Montréal est une ville bilingue à dimension internationale. Les candidats doivent maîtriser l'anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit. Quand le poste est plus technique, il est vivement conseillé d'obtenir une certification des compétences du diplôme français version québécoise. Par exemple, la gestion des ressources humaines nécessite de maîtriser les lois du travail au Canada. Il ne faut pas hésiter à accepter des missions temporaires pour ajouter de l'expérience professionnelle sur le CV au Canada.

Présentation de Cynthia Guay :



Cynthia Guay est une passionnée des ressources humaines depuis officiellement 1999. Pendant quatorze années, elle a contribué au succès d'Adecco. Âgée de seulement 25 ans, Adecco lui offre le leadership de la plus grosse équipe de professionnels en ressources humaines à titre de Directrice du bureau du centre-ville de Montréal. Après avoir démontré tout son talent, le défi de Directrice régionale lui est offert. À sa charge, elle a la supervision de l'ensemble des opérations des cinq bureaux situés sur l'Île de Montréal et les nombreux clients qu'ils représentent.

Ayant travaillé en partenariat avec des gestionnaires de tous les secteurs d'activités et de tous les niveaux, sa capacité à rapidement s'adapter, évaluer et bien comprendre la réalité et les besoins de ses clients lui permettent de les soutenir dans tous les mandats qui lui sont confiés dans le cabinet de chercheur de talents qu'elle a fondé en mars 2014. Depuis cette date, elle a déjà créé 2 emplois. Ses clients sont des PME, et la recommandation d'une entreprise à l'autre joue un grand rôle dans le développement de son activité. www.grandstalents.com

Comparatif et coûts des écoles françaises au Canada

Créée en 1990, l'**Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE)** est un établissement public national placé sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères et du Développement international.



En tenant compte des capacités d'accueil des établissements, elle assure les missions de service public relatives à l'éducation en faveur des enfants français résidant hors de France et contribue au rayonnement de la langue et de la culture française ainsi qu'au renforcement des relations entre les systèmes éducatifs français et étrangers.

Le principal objectif de l'AEFE est de servir et promouvoir un réseau scolaire unique au monde, constitué de 494 établissements implantés dans 136 pays.

Le réseau d'enseignement français à l'étranger rassemble ainsi **494 établissements scolaires, implantés dans 136 pays, qui scolarisent près de 340 000 élèves dont 60 % sont étrangers et 40 % sont français.** Tous sont homologués par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. 74 de ces établissements sont gérés directement par l'Agence (établissements EGD), 156 ont passé une convention avec elle (établissements conventionnés) et 264 autres sont des établissements partenaires.

La réussite de tous constitue une ambition affirmée dans tous les établissements du réseau qui peuvent se prévaloir d'un excellent taux de réussite au baccalauréat (96 % en moyenne, 100 % dans nombre d'établissements), supérieur à celui des lycées de France. La plupart des bacheliers du réseau accèdent ensuite aux grandes écoles et aux meilleures universités internationales.

Au Canada, nous avons recensé 8 établissements, dont 3 au Québec. Nous avons réalisé un tableau comparatif des coûts de chacun de ces établissements à prendre en compte avant de procéder aux inscriptions :

	Montréal Collège Internationale Marie de France	Montréal Collège Stanislas	Québec Collège Stanislas	Ottawa Lycée Claudel	Toronto Lycée français de Toronto	Toronto TFS Ecole Internationale du Canada	Calgary Lycée Louis Pasteur	North Vancouver Ecole Française Internationale Cousteau
Frais de Scolarité Maternelle	3 611 \$ 2341 €	4 071 \$ 2639 €	3 924 \$ 2544 €	11 836 \$ 7678 €	14 683 \$ 9525 €	26 430 \$ 17149 €	11 400 \$ 7395 €	10 600 \$ 6876 €
Frais de scolarité Primaire	3 390 \$ 2197 €	3 759 \$ 2437 €	3 759 \$ 2438 €	10 441 \$ 6772 €	14 683 \$ 9525 €	27 865 \$ 18080 €	11 800 \$ 7654 €	10 450 \$ 6780 €
Frais de Scolarité Collège	4 386 \$ 2843 €	4 434 \$ 2875 €	4 305 \$ 2792 €	11 134 \$ 7222 €	15 927 \$ 10332 €	30 185 \$ 19583 €	12 700 \$ 8238 €	10 800 \$ 7007 €
Frais de Scolarité Lycée	4 830 \$ 3131 €	4 834 \$ 3134 €	NA	11 134 \$ 7222 €	16 935 \$ 10986 €	NA	12 900 \$ 8368 €	NA
Droit de 1 ^{ère} inscription	250 \$ 162 €	200 \$ 129 €	200 \$ 129 €	920 \$ 596 €	2 750 \$ 1784 €	6 500 \$ 4217 €	1 000 \$ 648 €	1 350 \$ 875 €
Frais de garderie ou études	NC	504 \$ / Trimestre 326 €	504 \$ / Trimestre 326 €	1 300 \$ / année 843 €	25 \$/h 16 €	2 540 \$ 1647 €	NC	NC

1 euro = 1,54128 \$ CAD

Au Canada, nous avons rencontré dans le cadre de notre étude, plusieurs types d'enseignements liés au français : quelle est la différence entre les programmes d'immersion en français, les écoles publiques francophones et les établissements accrédités par l'AEFE ?

Les **PROGRAMMES D'IMMERSION EN FRANÇAIS** sont principalement destinés aux enfants anglophones qui apprennent le français comme seconde langue. Ils suivent un programme établi par la Province choisie.

Les **ECOLES FRANCOPHONES** sont régies par les Conseils scolaires francophones et sont réservées aux enfants issus de familles francophones. Elles suivent elles aussi un programme établi par la Province dans laquelle elles se situent.

Les chiffres clés du Canada



Classé au troisième rang par l'OCDE pour sa qualité de vie, le Canada est également la onzième puissance économique mondiale.

Selon le classement annuel de 140 villes publié en août 2015, par le cabinet britannique The Economist Intelligence Unit (EIU), **3 villes canadiennes sont présentes dans le top 5 des villes les plus agréables au monde !**

A la 3^{ème} place, derrière Melbourne et Vienne, on retrouve Vancouver, juste devant Toronto et Calgary (4^{ème} et 5^{ème} de ce classement). Un véritable exploit particulièrement bien mérité !

Le Canada bénéficie d'immenses ressources naturelles, d'une main-d'œuvre qualifiée, d'un développement technologique excellent et d'un environnement politico-économique stable.

Multiculturel par son histoire et ses immigrants, la langue française se développe vers l'ouest du pays, traditionnellement anglophone.

Comptant plus de 35 millions d'habitants, le Canada accueille chaque année 250 000 immigrants.

Ces nouveaux arrivants choisissent principalement l'Ontario pour s'établir, puis viennent le Québec et les provinces de l'ouest.

Avec une croissance positive ces dernières années, l'économie canadienne se porte bien malgré un endettement élevé des ménages.

Au cours des années à venir, les besoins en infrastructures du Canada sont considérables dans nombreux secteurs de son économie, notamment dans le cadre de l'exploitation des ressources naturelles.

Nature du régime : monarchie constitutionnelle à régime parlementaire bicaméral, fédération de 10 provinces et trois territoires

Chef de l'Etat : la reine du Canada Elisabeth II est représentée par un Gouverneur général (M. David Johnston depuis le 1er octobre 2010).

Premier ministre : Justin Trudeau depuis le 4 novembre 2015.

Quelques indicateurs clés :

- Principaux clients (2013) : États-Unis (75,9%), Chine (4,3%), Royaume-Uni (3%), Japon (2,3%)

- Principaux fournisseurs (2013) : États-Unis (52,1%), Chine (11,1%), Mexique (5,6%), Allemagne (3,2%)

- Principaux produits d'exportation (2014) : produits énergétiques (25%), biens et matières industriels (16,1%), véhicules et pièces (13,6%), biens de consommation (10,8%)

- Part des principaux secteurs d'activités dans le PIB :

- agriculture 2 %,
- industrie 27 %,
- services 70 %

- Exportations françaises vers le Canada (2014) : 5,5 Md € (biens et services)

- Importations françaises du Canada (2014) : 5,4 Md € (biens et services)

Superficie : 9 984 670 km²

Capitale fédérale : Ottawa (1,24 million d'habitants)

Principales villes : Toronto (5,58 millions d'habitants), Montréal (3,82 millions), Vancouver (2,31 millions), Ottawa-Gatineau (1,24 million), Calgary (1,21 million), Edmonton (1,16 million)

Provinces : Le Canada est une fédération composée de 10 provinces et de 3 territoires. Par ordre d'entrée dans la Fédération : Québec, Ontario, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick (1867), Manitoba (1870), Colombie-Britannique (1871), Ile-du-Prince-Edouard (1873), Territoires du Nord-Ouest (1874), Territoire du Yukon (1898), Alberta, Saskatchewan (1905), Terre-Neuve-et-Labrador (référendum de 1949), Territoire du Nunavut (1999). Chaque province, où la reine est représentée par un Lieutenant-gouverneur, est dotée d'un gouvernement aux pouvoirs étendus, responsable devant l'assemblée législative provinciale.

Population (estimation janvier 2014) : 35,3 millions d'habitants (*Statistique Canada* : <http://www.statcan.gc.ca/start-debut-fra.html>)

Densité : 3,3 hab. / km²

Croissance démographique (estimation 2012) : 0,78% par an

Espérance de vie (2014) : 79 ans (H), 84 ans (F)

Taux d'alphabétisation : 99%

Langues officielles du gouvernement fédéral : anglais et français (depuis 1969) ; Québec : français ; Nouveau-Brunswick : anglais et français ; autres provinces et territoires : anglais (plusieurs gouvernements provinciaux fournissent des services en français : Ontario, Nouvelle-Écosse, Manitoba, Ile-du-Prince-Edouard).

Langues courantes (2011) : anglais (66 % de la population), français (21 %), autres (13%)

Monnaie : dollar canadien (1 CAD = 0,66 € au 4 janvier 2016)

Fête nationale : 1er Juillet (1867) « Fête du Canada »

Formation KARTEA - Droit du travail au Canada le 26 janvier 2016



KARTEA organise une formation sur le droit du travail au Canada le 26 janvier 2016 de 9h30 à 17h30 à Paris.

Au programme :

- Connaître la législation du travail,
- Comprendre les modalités de mise en place de la relation de travail,
- Savoir gérer son personnel,
- Connaître les modalités de rupture du contrat de travail,
- Savoir identifier le coût du travail.

Pour vous inscrire ou en savoir plus, contactez-nous :

- par téléphone : 01 75 21 32 29

- par email : formation@kartea.fr

- sur notre site internet : <http://www.kartea-ressources-humaines.fr/formations-rh-internationales/>

Il est également possible de télécharger la fiche formation [en cliquant ici](#).

Les prochains événements KARTEA

- Janvier 2016 : mois du Canada

- 26 janvier 2016 : Formation Droit du travail au Canada

- Février 2016 : Mois de Singapour

- 3 et 4 février 2016 : Formation Rémunération Internationale

- 9 février 2016 : Formation Droit du travail à Singapour

- 10 février 2016 : Formation Optimisation de la gestion des expatriés

- Mars 2016 : Mois de la Belgique

- 1er mars 2016 : Formation Droit du travail en Belgique

- 16 mars : Paie des détachés et des expatriés

Retrouvez le calendrier complet de nos formations 2016 sur : www.kartea.fr

Ne manquer pas notre prochaine newsletter spéciale Singapour au mois de février 2016.